

Profil statistique des universités publiques du Nouveau-Brunswick



Année universitaire 2010 – 2011

Profil statistique des universités publiques du Nouveau-Brunswick
Année universitaire 2010 – 2011

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1

www.gnb.ca

2012.09

ISBN 978-1-55471-867-2

Imprimé au Nouveau-Brunswick

8932

Table des matières

Introduction	3
Figure 1: Caractéristiques des inscriptions	4
Figure 2: Persévérance	4
Figure 3: Taux d'emploi et de mobilité	5
Figure 4: Revenus d'emploi.....	5
Figure 5: Nombre total de diplômes décernés	6
Figure 6: Taux d'entrée directe	6
Figure 7: Participation des étudiants de 18 à 24 ans dans la province d'origine	6
Figure 8: Participation dans la province d'origine.....	7
Figure 9: Diplômés qui choisiraient la même institution	7
Figure 10: Satisfaction des diplômés quant à la qualité de l'enseignement	7
Figure 11: Revenus par source.....	8
Figure 12: Montant moyen par étudiant à temps plein, fonds généraux de fonctionnement	8
Figure 13: Dépenses par source	8
Figure 14: Dépenses	9
Figure 15: Nombre du personnel enseignants à plein temps.....	9
Figure 16: Salaire moyen des professeurs	9
Figure 17: Revenus de recherche des universités	10
Définitions.....	11

Introduction

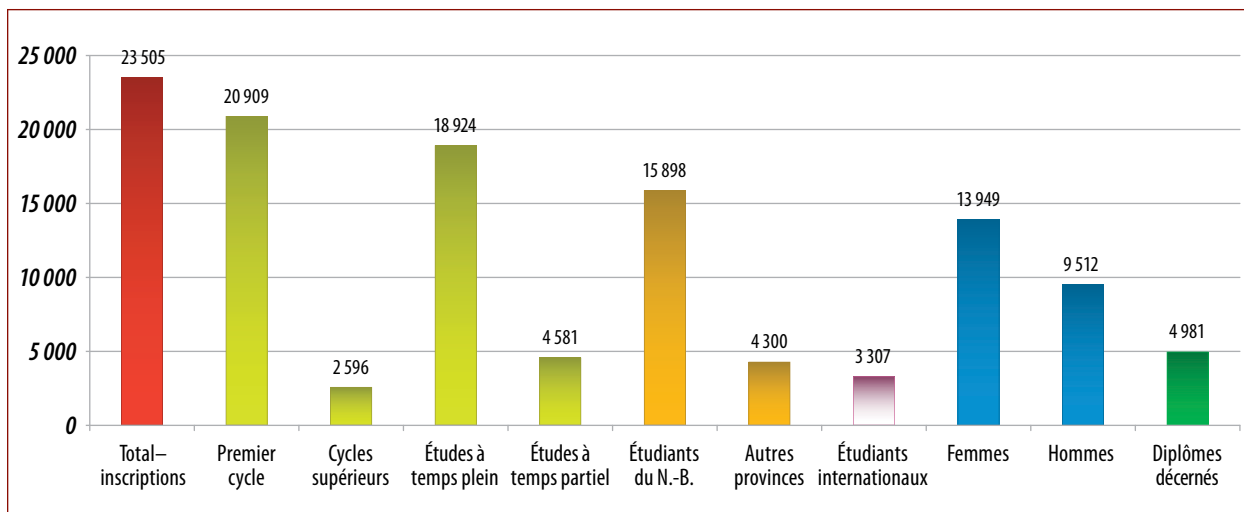
Le présent profil statistique, qui vise l'année universitaire 2010- 2011, a été préparé en consultation avec le personnel des quatre universités publiques du Nouveau-Brunswick, de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) et du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Le présent profil a été conçu pour fournir des renseignements sur les universités publiques du Nouveau-Brunswick et, ce faisant, pour faciliter l'élaboration des politiques par les institutions et les gouvernements, ainsi que l'harmonisation des priorités à venir dans ce domaine. Le présent profil constitue une référence pour mesurer les progrès qui seront accomplis dans les années à venir, de même qu'une source d'indicateurs de rendement clés dans ce domaine, grâce au regroupement et à la simplification de l'information sur le secteur des universités subventionnées, ainsi qu'en le rendant accessible à un vaste auditoire.

Les données qui constituent la pierre angulaire du présent document sont de nature publique et ont été obtenues auprès de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU), et de la CESPM. Elles ont été compilées par le personnel du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Le lecteur peut obtenir des renseignements détaillés auprès des organismes susmentionnés.

Figure 1 : Caractéristiques des inscriptions

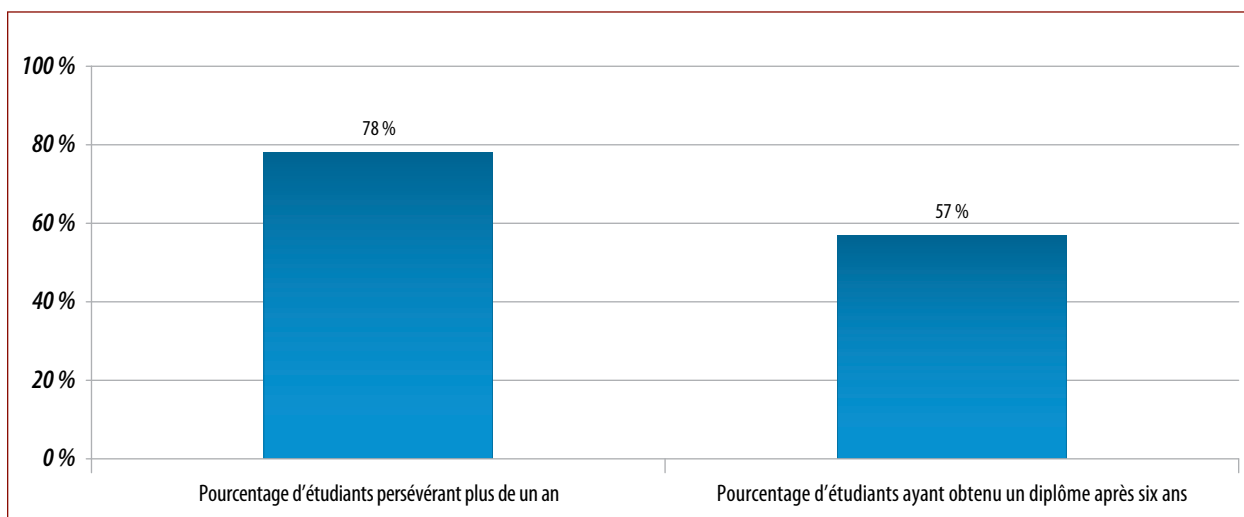
Cette figure présente diverses caractéristiques des étudiants inscrits aux universités publiques du Nouveau-Brunswick lors de l'année universitaire 2010-2011. La présente section inclut des renseignements supplémentaires sur l'inscription.



CESPM, base de données sur l'inscription, 2006 – 2007 à 2010 – 2011
<http://www.cespm.ca/research/enrolment.aspx>

Figure 2 : Persévérance

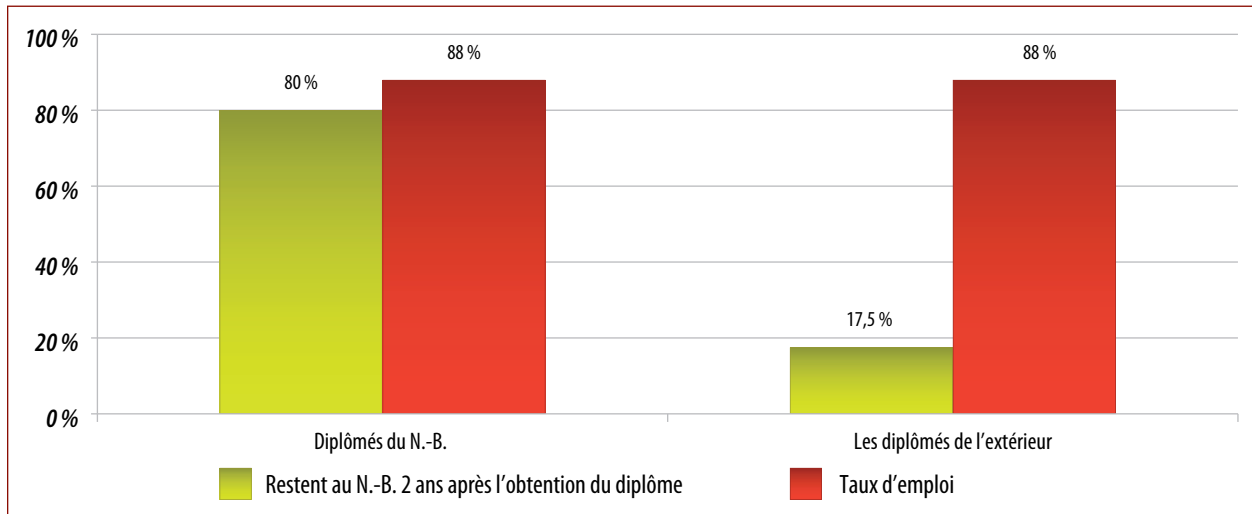
après un an et taux d'obtention de diplôme après six ans. La **persévérance** est établie à partir du pourcentage de la promotion inscrite à la même institution au cours des années subséquentes, peu importe le statut ou le domaine d'études. Le taux d'obtention de diplôme est mesuré seulement en fonction de l'institution à laquelle les étudiants se sont inscrits initialement.¹



CESPM, données du SIEP

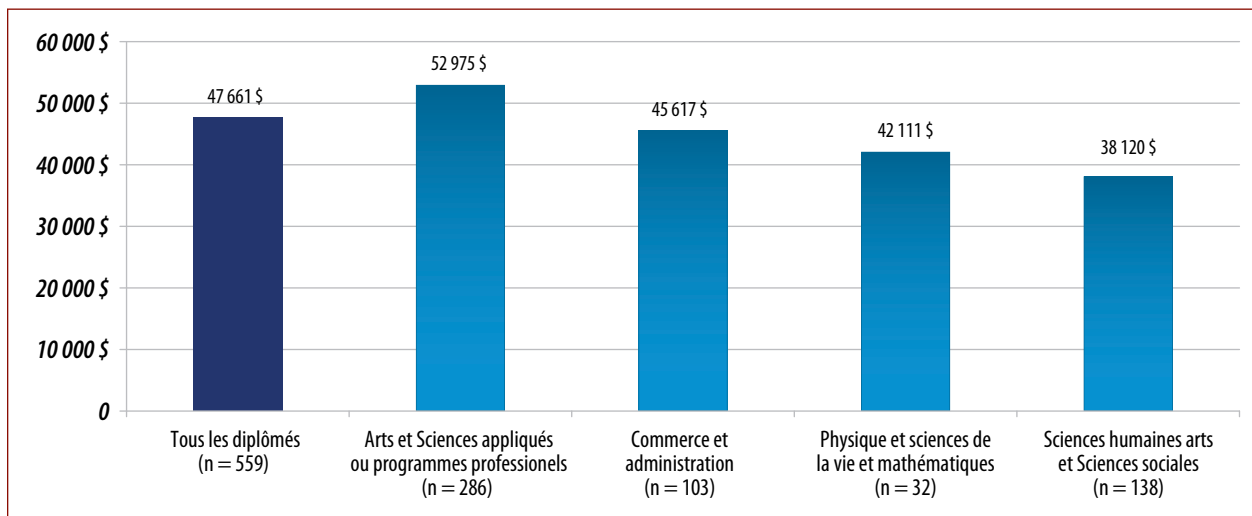
¹ Le taux d'obtention de diplôme est sous-estimé puisqu'il n'inclut que les étudiants de premier cycle qui ont obtenu leur diplôme après avoir fréquenté pendant six ans l'institution où ils s'étaient inscrits initialement.

Figure 3 : Taux d'emploi et de mobilité
des étudiants de la promotion de 2007 deux ans après l'obtention de leur diplôme.



CESPM, données du SIEP

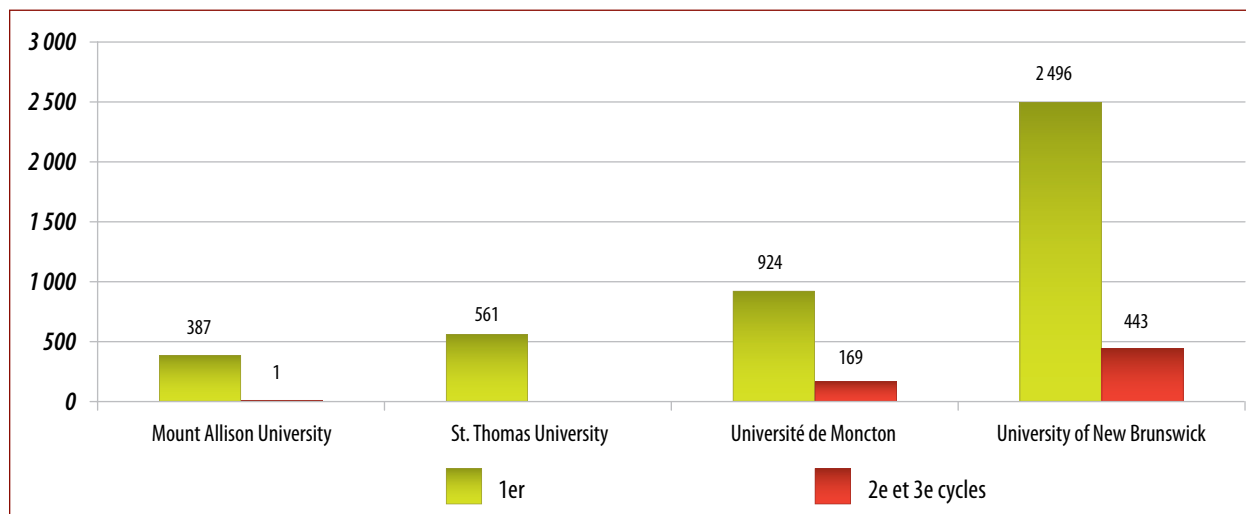
Figure 4 : Revenus d'emploi
Revenus d'emploi par groupe de disciplines par étudiant de la promotion de 2007 deux ans après l'obtention du diplôme.



CESPM. Deux ans plus tard : un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2007

http://www.cespm.ca/resources/TwoYearsOn_GFU_2009Fr.pdf

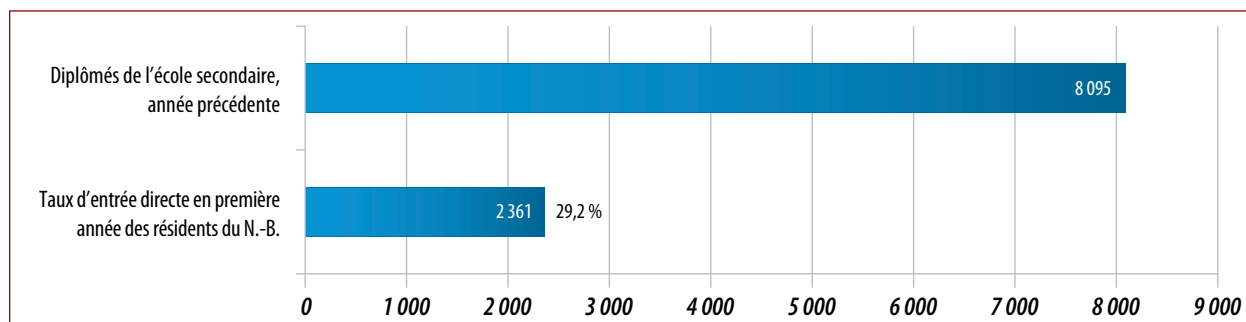
Figure 5 : Nombre total de diplômes décernés par niveau et institution.



CESPM. Diplômes décernés années, agrégées selon le niveau d'études, domaine d'études principal et sexe, 2006 à 2010
<http://www.cespm.ca/research/credentialsgranted.aspx>

Figure 6 : Taux d'entrée directe

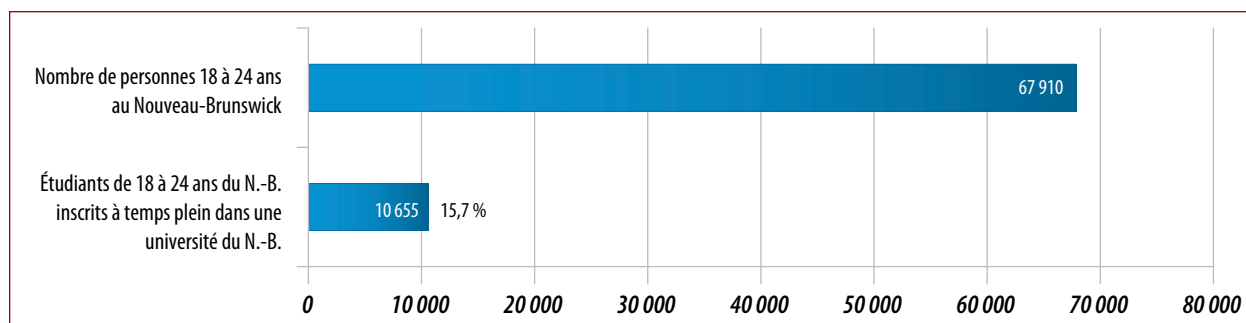
Le taux d'entrée directe des étudiants à temps plein au cours de l'année n, divisé par le nombre de diplômés de l'école secondaire provinciaux lors de l'année n-1.



CESPM, Mesures du progrès et des résultats des étudiants, février 2012
http://www.cespm.ca/resources/Participation_Tables_Feb2012_Fr.pdf

Figure 7 : Participation des étudiants de 18 à 24 ans dans la province d'origine

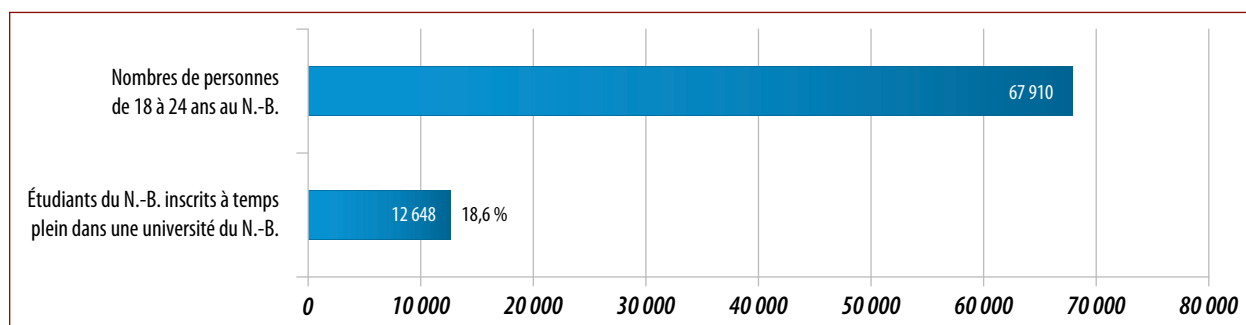
Le nombre d'étudiants de 18 à 24 ans du N.-B. inscrit à temps plein dans une université du N.-B., divisé par le nombre de personnes de 18 à 24 ans dans la province.



CESPM, Mesures du progrès et des résultats des étudiants, février 2012
http://www.cespm.ca/resources/Participation_Tables_Feb2012_Fr.pdf

Figure 8 : Participation dans la province d'origine

Le nombre d'étudiants du N.-B. inscrits à temps plein dans une université du N.-B., divisé par le nombre de personnes de 18 à 24 ans dans la province.



CESPM, Mesures du progrès et des résultats des étudiants, février 2012
http://www.cespm.ca/resources/Participation_Tables_Feb2012_Fr.pdf

Figure 9 : Diplômés qui choisiraient la même institution

Diplômés qui choisiraient la même institution si le choix était à refaire.

Tous les diplômés (n = 1047)	81 %
Commerce et administration (n = 183)	77 %
Arts et sciences appliqués ou programmes professionnels (n = 473)	83 %
Physique et sciences de la vie et mathématiques (n = 86)	80 %
Sciences humaines, arts et sciences sociales (n = 300)	80 %

CESPM

Figure 10 : Satisfaction des diplômés quant à la qualité de l'enseignement

Satisfaction des diplômés quant à la qualité de l'enseignement par regroupement de disciplines.

Tous les diplômés (n = 1047)	93%
Commerce et administration (n = 183)	94%
Arts et sciences appliqués ou programmes professionnels (n = 473)	92%
Physique et sciences de la vie et mathématiques (n = 86)	95%
Sciences humaines, arts et sciences sociales (n = 300)	95%

CESPM

Figure 11 : Revenus par source

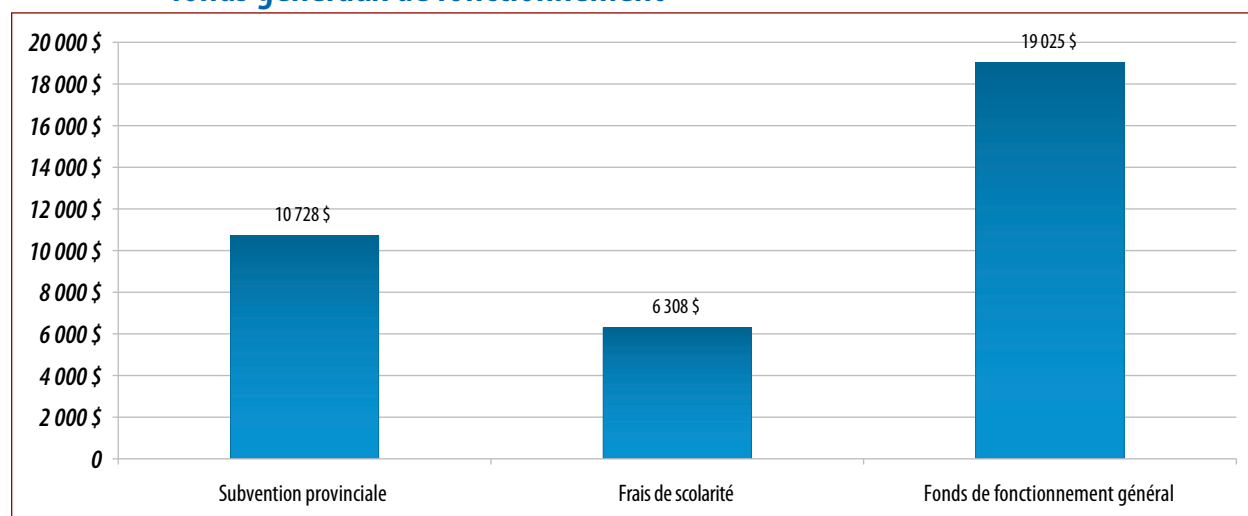
Revenus des universités publiques	Source	Pourcentage	Par étudiant à temps plein**
Subvention provinciale	213 582 000 \$	56,4 %	10 729 \$
Frais de scolarité pour cours et crédits	125 579 000 \$	33,2 %	6 308 \$
Autres sources*	39 583 000 \$	10,5 %	1 988 \$
Total – fonds généraux de fonctionnement	378 744 000 \$		19 025 \$

* Inclut toutes les autres sources de revenus opérationnels
 ** Total d'ETP = 19 907 étudiants http://www.cespm.ca/resources/Enr_Table4_2010_2011F.pdf

ACPAU, 2011, rapport 3.1. Revenus par fonds

<http://www.caubo.ca/fr/content/information-financière-des-universités-et-collèges-0>

Figure 12: Montant moyen par étudiant à temps plein, fonds généraux de fonctionnement



Source : données, Figure 11

Figure 13 : Dépenses par source

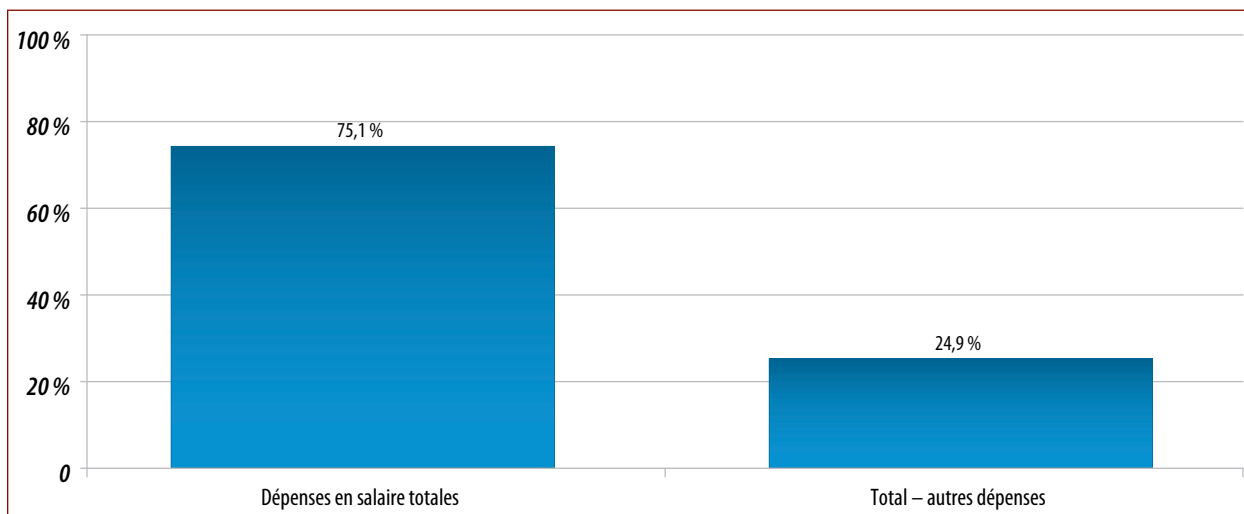
Année 2011	Dépenses par source, fonctionnement général	
	Fonctionnement général	%
Rangs professoraux	137 776 000 \$	38,1 %
Autres salaires et traitements	93 527 000 \$	25,9 %
Avantages sociaux	33 925 000 \$	9,4 %
Autre enseignement et recherche	6 384 000 \$	1,8 %
Sous-total : dépenses en salaire et avantages	271 612 000 \$	75,1 %
Autres dépenses	90 137 000 \$	24,9 %
Total – dépenses	361 749 000 \$	100,0 %

CAUBO, 2011, rapport 3.2. Dépenses par fonds

<http://www.caubo.ca/fr/content/information-financière-des-universités-et-collèges-0>

Figure 14 : Dépenses

comme pourcentage des dépenses générales de fonctionnement totales.



Source : données, Figure 13

Figure 15 : Nombre du personnel enseignants à plein temps

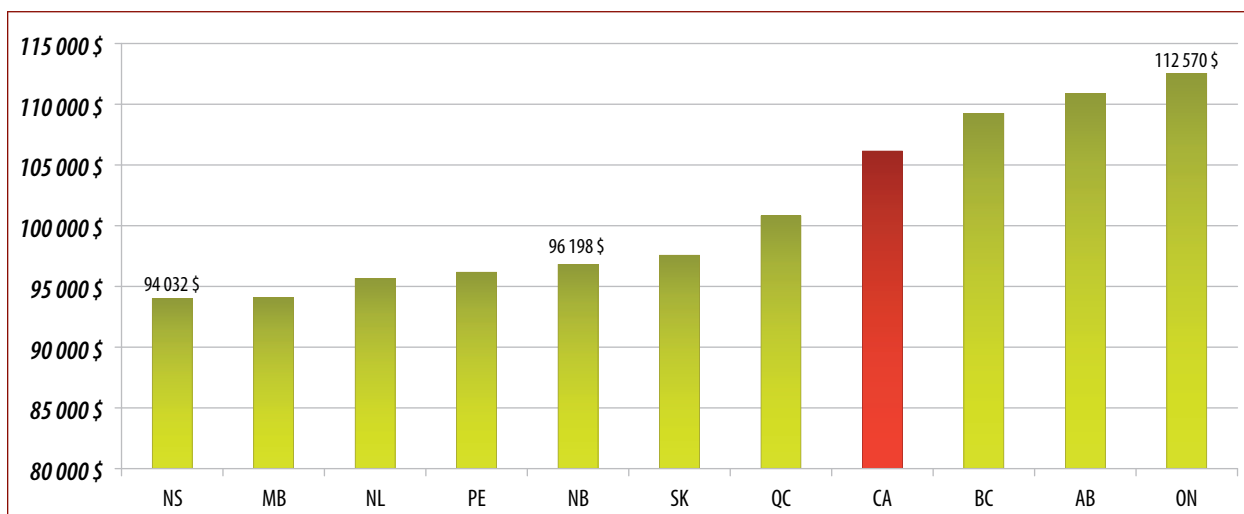
selon le rang dans les universités du Nouveau-Brunswick.

Nombre d'enseignants selon le rang	2009 – 2010
Professeur titulaire	436
Professeur agrégé	396
Professeur adjoint	222
Autres rangs	159
Total	1 213

Statistique Canada, tableau 477-0017

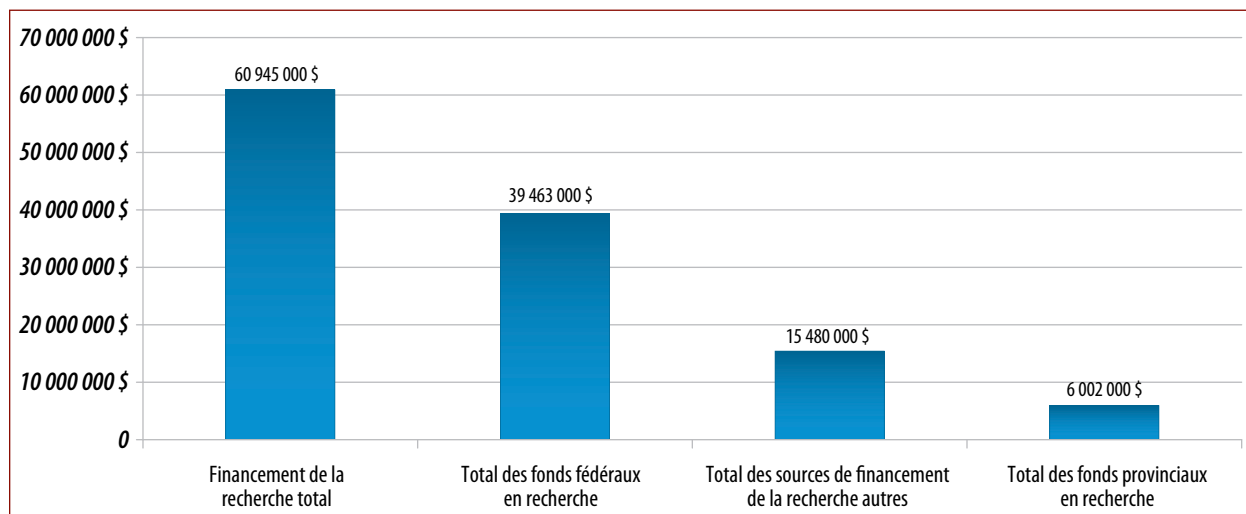
Figure 16 : Salaire moyen des professeurs

par province.



Statistique Canada

Figure 17 : Revenus de recherche des universités
par source.



ACPAU, 2011, rapport 3.1. Revenus par fonds

<http://www.caubo.ca/fr/content/information-financiere-des-universites-et-collèges-0>

Définitions

A) *Pour figures 1 et 5, caractéristiques des étudiants inscrits et diplômés décernés.*

Étudiant inscrit à temps plein dans un programme de premier cycle : personne inscrite à un programme d'études qui assume au moins 60 % de la charge de cours normale associée à ce programme chaque année.

Étudiant inscrit à temps partiel dans un programme de premier cycle : personne qui suit des cours à temps partiel, lesquels sont normalement reconnus par l'institution comme des crédits qui peuvent être utilisés dans le cadre d'un diplôme ou d'un certificat approuvé. L'étudiant inscrit à temps partiel assume moins de 60 % de la charge de cours normale associée à ce programme chaque année.

Étudiant inscrit à temps plein dans un programme de cycle supérieur : personne qui est inscrite à un programme d'études qui requiert des ressources institutionnelles importantes; par exemple cours, recherches, rédaction de thèse avec supervision continue.

Étudiant inscrit à temps partiel dans un programme de cycle supérieur : personne qui est inscrite à temps partiel à un certificat ou programme de cycle supérieur approuvé. Les étudiants à temps partiel dans un programme de cycle supérieur se répartissent en deux catégories principales :

- les étudiants qui ont terminé leurs cours obligatoires et qui rédigent leur thèse; et
- les étudiants qui n'ont pas terminé leurs cours obligatoires et qui suivent actuellement des cours, et/ou qui rédigent leur thèse.

Diplômes décernés : le nombre de diplômes décernés (baccalauréat/ premier grade professionnel, certificat ou diplôme de premier cycle, maîtrise, certificat ou diplôme de cycle supérieur, doctorat) par l'institution en question.

B) *Pour figures 6, 7 et 8, en lien avec les profils de participation.*

Taux d'entrée directe : nombre d'entrées directes en première année (déterminé par approximation : nombre de personnes âgées de 18 ans ou de moins de 18 ans au 31 décembre) chez les étudiants à temps plein au cours de l'année n, divisé par le nombre de diplômés de l'école secondaire au cours de l'année n-1.

Province d'origine : les étudiants qui étudient dans leur province de résidence.

Taux de participation dans la province d'origine : nombre d'étudiants inscrits à temps plein dans leur province d'origine, divisé par le nombre de personnes de 18 à 24 ans dans la province.

C) *Pour figure 2, lié à la persévérance et à l'obtention de diplôme.*

Persévérance : pourcentage des étudiants d'une promotion qui poursuivent leurs études à la même institution au cours des années subséquentes, peu importe leur statut ou leur domaine d'études s'ils ont changé de programme. Les étudiants qui interrompent leurs études et qui quittent l'établissement d'enseignement pendant un an ou plus avant d'y retourner, sauf ceux qui terminent leur diplôme et en commencent un nouveau à la même institution, sont inclus dans les statistiques lorsqu'ils s'inscrivent de nouveau. La persévérance est mesurée au semestre d'automne.

Taux d'obtention de diplôme : pourcentage d'étudiants ayant bénéficié d'une entrée directe qui complètent un baccalauréat de quatre ans en six ans.

D) *Pour figures 3, 4, 9 et 10, relatifs au sondage auprès des diplômés.*

Taux d'emploi : le nombre de diplômés employés durant la semaine de référence, exprimé en pourcentage du nombre total de diplômés composant la main-d'œuvre.

Résultats sur le plan de l'emploi : revenus moyens annualisés des titulaires d'un premier diplôme (parmi ceux employés à temps plein).

Rétention dans la province : proportion de diplômés du Nouveau-Brunswick résidant dans la province deux ans après l'obtention de leur premier diplôme (selon l'endroit de résidence 12 mois avant l'admission à ce premier programme).

Satisfaction des étudiants : pourcentage des étudiants qui choisiraient le même établissement si le choix était à refaire.

Évaluation de la qualité de l'enseignement par les étudiants : pourcentage des étudiants qui s'estiment satisfaits de la qualité de l'enseignement dans leur programme (pour la plupart des cours suivis par l'étudiant).